

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS-SICAR »**

Siège Social : Complexe Administratif, Rue Mansour ELHOUCHE – 4100 Médenine-

La Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS - SICAR », publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Monoom BEN AHMED (ORGA AUDIT).

**BILAN CONSOLIDE**  
**ARRETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<b>ACTIFS</b>	<b>N</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>VARIATION</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles	<b>N1</b>	49 981	49 484	497
Moins : Amortissements		-48 038	-47 051	-987
		<b>1 943</b>	<b>2 433</b>	<b>-490</b>
Immobilisations corporelles	<b>N2</b>	5 187 553	5 186 183	1 370
Moins : Amortissements		-2 123 836	-1 920 606	-203 230
		<b>3 063 717</b>	<b>3 265 578</b>	<b>-201 860</b>
Immobilisations financières	<b>N3</b>	33 241 893	33 255 981	-14 088
Moins : Provisions		-15 246 951	-15 309 223	62 272
		<b>17 994 942</b>	<b>17 946 758</b>	<b>48 184</b>
Total des actifs immobilisés		<b>21 060 602</b>	<b>21 214 768</b>	<b>-154 167</b>
Autres actifs non courants		0	0	0
		0	0	
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>21 060 602</b>	<b>21 214 768</b>	<b>-154 167</b>
<i>Actifs courants</i>		0	0	0
Stocks	<b>N4</b>	6 288 128	5 902 721	385 407
Moins: Provisions		-994 914	-991 096	-3 818
		<b>5 293 214</b>	<b>4 911 625</b>	<b>381 589</b>
Clients et comptes rattachés	<b>N5</b>	551 753	567 091	-15 338
Moins: Provisions		-502 072	-510 226	8 154
Moins: Produits réservés		-46 275	-46 275	0
		<b>3 406</b>	<b>10 590</b>	<b>-7 184</b>
Autres actifs courants	<b>N6</b>	4 087 858	4 073 434	14 424
Moins: Provisions		-2 748 611	-2 695 179	-53 433
		<b>1 339 247</b>	<b>1 378 256</b>	<b>-39 009</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>N7</b>	3 330 716	3 736 176	-405 461
Moins: Provisions		0	0	0
		<b>3 330 716</b>	<b>3 736 176</b>	<b>-405 461</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>N8</b>	739 943	286 105	453 838
Moins: Provisions		-2 242	-2 242	0
		<b>737 701</b>	<b>283 863</b>	<b>453 838</b>
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>10 704 284</b>	<b>10 320 510</b>	<b>383 773</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>31 764 885</b>	<b>31 535 279</b>	<b>229 607</b>

**BILAN CONSOLIDE**  
**ARRETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	N	2025	2024	VARIATION
<i>Capitaux Propres et Passifs</i>				
<b>Capitaux propres</b>	<b>N9</b>			
Capital social		34 895 783	34 895 783	0
Réserves		258 794	258 794	0
Autres capitaux propres		2 305 650	2 313 592	-7 942
Résultats reportés		-27 051 874	-25 882 977	-1 168 897
Amortissement différés		-1 900 859	-1 760 058	-140 801
Intérêts des minoritaires		1 442 726	1 517 542	-74 816
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>9 950 220</b>	<b>11 342 676</b>	<b>-1 392 456</b>
<b>Résultat net du groupe</b>		<b>-1 957 489</b>	<b>-1 324 698</b>	<b>-632 792</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>7 992 731</b>	<b>10 017 978</b>	<b>-2 025 248</b>
<i>PASSIFS NON COURANTS</i>				
	<b>N10</b>			
Fond BEI		417 000	417 000	0
Fond 21-21		295 962	298 492	-2 530
Provisions pour risque et charge		1 911 988	929 113	982 875
FOPRODI		5 951 870	5 977 870	-26 000
FOND GEERES		5 479 000	5 519 000	-40 000
Emprunts		2 043 333	3 060 000	-1 016 667
Autres passifs financiers		14 033	23 033	-9 000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>16 113 186</b>	<b>16 224 507</b>	<b>-111 322</b>
<i>PASSIFS COURANTS</i>				
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>N11</b>	34 546	59 610	-25 064
Avance sur cession des participations	<b>N12</b>	4 452 521	4 029 711	422 810
Autres passifs courants	<b>N13</b>	972 071	1 170 959	-198 887
Concours bancaires et autres passifs financiers		2 199 831	32 513	2 167 318
<b>Total des passifs courants</b>		<b>7 658 969</b>	<b>5 292 793</b>	<b>2 366 176</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>23 772 155</b>	<b>21 517 300</b>	<b>2 254 854</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>31 764 885</b>	<b>31 535 279</b>	<b>229 607</b>

**ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

**ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025**

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<b>DÉSIGNATIONS</b>	<b>N</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>VARIATION</b>
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>				
Revenus des titres de participations		146 310	168 221	-21 912
Reprise sur Provisions		245 690	420 748	-175 057
Produits de placement	<b>N14</b>	325 252	437 103	-111 851
Revenus des locations et cessions		397 062	808 871	-411 809
Autres Produits d'exploitation		186 388	158 455	27 933
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 300 702</b>	<b>1 993 398</b>	<b>-692 696</b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>				
Charges de personnel	<b>N15</b>	1 392 497	1 296 715	95 782
Variation de stock	<b>N16</b>	225 530	474 961	-249 431
Dotation aux amortissements et provision	<b>N17</b>	1 489 840	1 100 400	389 441
Autres charges d'exploitation	<b>N18</b>	393 979	325 644	68 336
Perte et Moins value Boursier		908	11	897
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>3 502 755</b>	<b>3 197 731</b>	<b>305 024</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-2 202 053</b>	<b>-1 204 332</b>	<b>-997 720</b>
Charges financières nettes	<b>N19</b>	-380 843	-265 260	-115 583
Transfert charges / charges financières	<b>N20</b>	526 150	32 506	
Autres gains ordinaires	<b>N21</b>	9 002	360	8 642
Autres pertes ordinaires	<b>N22</b>	-13 207	-45	-13 163
Produit des placements	<b>N23</b>	31 472	50 060	-18 588
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>		<b>-2 029 479</b>	<b>-1 386 711</b>	<b>-1 136 411</b>
Impôt sur les bénéfices		-2 327	-4 284	1 957
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>-2 031 806</b>	<b>-1 390 995</b>	<b>-1 134 454</b>
Éléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-500	-500	0
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-2 032 306</b>	<b>-1 391 495</b>	<b>-1 134 454</b>
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice		-74 816	-66 798	-8 019
<b>RESULTAT NET DU GROUPE</b>		<b>-1 957 489</b>	<b>-1 324 698</b>	<b>-1 126 435</b>

**ÉTAT DE FLUX CONSOLIDÉ**  
**ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024**  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

DÉSIGNATION	2025	2024	VARIATION
Flux d'exploitation			
. Résultat net	-1 957 489	-1 324 698	-632 792
Ajustements pour :			
. Amortissements et provisions	1 489 840	1 100 400	389 441
Variation des :			
. Stocks	-425 407	-4 068 520	3 643 113
. Créances	15 338	215 959	-200 622
. Autres actifs	-29 424	-144 255	114 832
. Fournisseurs et autres dettes	2 263 373	-1 081 676	3 345 050
. Reprise sur provision	-315 923	-435 722	119 799
. Ajustement plus au moins-value sur cession	0	0	0
Part des minoritaires	-74 816	-66 798	-8 019
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>965 492</b>	<b>-5 805 309</b>	<b>6 770 801</b>
Flux d'investissement			
. Décaissements affectés à l'acq. D'imm. Corporelles et incorporelles	-1 867	-3 672	1 805
. Encaissements provenant de la cession d'imm. Corporelles et incorporelles	0	0	0
. Décaissements affectés à l'acq. D'imm. Financières	0	-311 000	311 000
. Encaissements provenant de la cession d'imm. Financières	14 088	1 447 560	-1 433 472
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>12 221</b>	<b>1 132 888</b>	<b>-1 120 666</b>
Flux de financement			
. Encaissements des avances sur cession des participations	422 810	1 149 092	-726 282
. Décaissements des avances sur cession des participations	0	-1 335 000	1 335 000
. Encaissements /BEI/FOP/FNE/CDC/FSPME	0	0	0
. Encaissement provenant des emprunts	770 000	3 060 000	-2 290 000
. Décaissement provenant des emprunts	-2 036 667		
. Encaissement autres passifs financiers	0	0	0
. Décaissement autres passifs financiers	-9 000	0	0
. Décaissements/FNE	-7 942	-7 382	-559
. Décaissements FOPRODI	-26 000	-144 000	118 000
. Décaissements BEI/FOND WIFAK/CDC/FSPME	-40 000	-447 500	407 500
. Décaissement sur fonds social	-2 530	-2 083	-447
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>-929 329</b>	<b>2 273 126</b>	<b>-3 202 455</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>48 384</b>	<b>-2 399 295</b>	<b>2 447 680</b>
<b>. Trésorerie au début</b>	<b>4 022 274</b>	<b>6 421 570</b>	<b>-2 399 295</b>
<b>. Trésorerie à la fin</b>	<b>4 070 658</b>	<b>4 022 274</b>	<b>48 384</b>

**LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS  
CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2025**

# 1. Présentation et régime fiscal de la société :

## 1.1. Présentation de la société :

Le pourcentage de participation varie d'une société à une autre. En fonction du pourcentage de participation, et en application des normes comptables NCT 35, NCT 36, NCT 37 et NCT 38, nous avons pu d'éliminer le périmètre de consolidation du GROUPE SODIS SICAR comme suit :

N°	Projet/raison sociale	Nature de participation	Date de participation	Capital Social	VN	Total Participations Libérées	% Participation	Méthode de consolidation
<b>1. Participations Portages / Sorties Libre</b>								
1	Carrelage Moderne	Portage	28/02/1999	658 000	10	130 000	19,76%	IG
		s libre	24/03/2009	658 000	10	150 000	22,80%	
							42,55%	
2	SOGEM	Portage	01/08/1997	420 000	5	110 000	26,19%	ME
3	Les Céramique du Sud	Portage	15/12/2005	12 000 000	5	600 000	5,00%	NC
		Portage	31/03/2009	12 000 000	5	300 000	2,50%	
							7,50%	
4	Société Hôtelière ABIR	Portage	15/06/2001	2 485 500	10	115 000	4,63%	NC
5	Société IDEAL FOOD	Portage	15/12/2002	750 000	10	315 650	42,09%	ME
6	AB Communication	Portage	30/04/2004	583 000	10	50 000	8,58%	NC
7	Société AMEN AGRICOLE	Portage	30/09/2002	375 000	5	50 000	13,33%	NC
8	Foyer Universitaire SALMA	Portage	25/03/2004	162 000	100	80 000	49,38%	ME
9	Société Med Food	Portage	31/05/2005	4 500 000	10	700 000	15,56%	NC
10	SOGEGAT	Portage	30/04/2004	2 500 000	10	400 000	16,00%	NC
11	Hôtel Dakyanuss	Portage	25/10/2004	3 336 400	10	150 000	4,50%	NC
12	ELIZDIHAR	Portage	31/08/2005	80 000	10	35 000	43,75%	ME
13	SAT FONCAGE	Portage	15/12/2005	109 000	10	35 000	32,11%	ME
14	BISCUITERIE DABROUZ	Portage	15/12/2005	250 000	100	90 000	36,00%	ME
15	Hôtel Bavaria Beach	Portage	30/06/2006	1 600 000	100	75 000	4,69%	NC
16	Société Call Med	Portage	31/10/2006	570 000	10	90 000	15,79%	ME
		Portage	25/08/2008	570 000	10	50 000	8,77%	
							24,56%	
17	Hôtel DAR ELKMAR	Portage	15/01/2007	2 000 000	100	75 000	3,75%	NC
18	Hôtel Bassem	Portage	28/04/2009	5 430 000	100	100	0,00%	NC
19	Hyppocampe Center	Portage	19/02/2007	500 000	10	100 000	20,00%	NC
20	Société SOVAPO	Portage	15/04/2007	330 000	10	65 000	19,70%	NC
21	Société Ennajeh	Portage	05/09/2007	87 000	10	15 000	17,24%	NC
22	Société STAR PLAST	Portage	24/10/2007	150 000	50	60 000	40,00%	ME
23	Société SOCER	Portage	24/10/2007	198 000	10	40 000	20,20%	NC
24	Société Nour d'entreposage	Portage	24/10/2007	400 000	10	36 000	9,00%	NC
25	Société SAHAR	Portage	30/11/2007	600 000	10	140 000	23,33%	ME
26	Société JARDIN D'EDEN	Portage	18/02/2008	310 000	10	120 000	38,71%	ME
27	Société TMC	Portage	08/09/2008	120 000	10	58 000	48,33%	ME
28	Société CHAHTECH	Portage	19/11/2008	480 000	10	100 000	20,83%	NC
29	Société SPAS	Portage	05/12/2008	68 000	5	10 000	14,71%	NC
30	Société NOFASUD	Portage	02/01/2009	3 625 100	10	250 000	6,90%	NC
		s libre	07/10/2010	3 625 100	10	100 000	2,76%	
							9,65%	
31	Société USAV	Portage	27/01/2009	180 000	10	40 000	22,22%	NC
32	Société PLATRIJO	Portage	08/05/2009	3 148 000	1 000	150 000	4,76%	NC
33	Société Entrepôt HAMDI	Portage	05/06/2009	55 000	10	20 000	36,36%	ME
34	Société AZUR	Portage	18/11/2009	591 000	10	230 000	38,92%	ME
35	Société Lella Meriam	Portage	21/06/2010	5 400 000	100	600 000	11,11%	NC
36	Société SERPSUD	s libre	13/04/2009	660 000	10	100 000	15,15%	NC
37	Société SMEG	s libre	05/06/2009	60 000	10	19 500	32,50%	ME
38	Société EL AMEL Agricole	s libre	16/09/2009	60 000	10	29 000	48,33%	ME
39	Société "CBMG"	s libre	09/12/2009	1 686 000	10	65 760	3,90%	NC
40	Société NADOS	s libre	03/06/2010	317 000	10	90 000	28,39%	ME
		s libre	05/12/2011	317 000	10	28 500	8,99%	
							37,38%	
41	Société Zitouna de Production d'Huile	s libre	05/07/2010	1 100 000	10	500 000	45,45%	ME
42	Société ECOPLAST	s libre	09/07/2010	542 000	10	66 000	12,18%	NC
43	Société SOGEMAC	s libre	09/07/2010	860 000	10	80 000	9,30%	
		s libre	29/01/2013	860 000	10	94 000	10,93%	
							20,23%	

N°	Projet/raison sociale	Nature de participation	Date de participation	Capital Social	VN	Total Participations Libérées	% Participation	Méthode consolidation
								NC
44	Société ALTOUNISSIA	s libre	09/07/2010	720 000	10	76 000	10,56%	NC
45	Société Moderne Béton	s libre	13/07/2010	2 000 000	100	280 000	14,00%	NC
46	Société SOTUMEX	s libre	31/12/2010	1 484 000	100	134 000	9,03%	NC
47	Feed Back Leaders	s libre	31/12/2010	570 000	10	119 000	20,88%	NC
48	Société EL HAZEL FORAGE	s libre	03/05/2011	150 000	10	65 000	43,33%	ME
49	Société ENTREPOT GOUADRIA	s libre	13/05/2011	658 500	10	59 000	8,96%	NC
50	Société "ECG"	s libre	03/05/2012	2 220 000	100	380 000	17,12%	NC
51	Société SOFAM SUD	s libre	01/06/2012	860 000	10	280 000	32,56%	ME
52	Société EL GSOUR	s libre	17/09/2012	680 000	10	140 000	20,59%	NC
53	Société JEMAA LOISIR	s libre	05/07/2013	580 000	10	150 000	25,86%	ME
54	SUD SOIL	s libre	20/01/2014	257 000	10	50 400	19,61%	NC
55	PLASTI SUD	s libre	04/04/2014	118 000	10	17 000	14,41%	NC
56	Société Blindage de Tunisie	s libre	01/04/2015	1 170 000	10	208 000	17,78%	NC
57	Société MFS	s libre	08/09/2015	1 350 000	10	320 000	23,70%	ME
58	Société SOPROBETON	s libre	19/10/2015	1 760 000	10	500 000	28,41%	ME
59	Société ENTREPOT BOUKHCHANA	s libre	04/02/2016	407 000	10	120 000	29,48%	ME
60	Société SUD POTASSE	s libre	28/12/2016	8 030 000	10	400 000	4,98%	NC
61	STE Polyclinique ERIAYA EL HASSANA	s libre	25/10/2017	4 000 000	100	500 000	12,50%	NC
62	STE Comptoir Glace Alimentaire	s libre	31/12/2021	588 000	100	108 000	18,37%	NC
<b>2/ les participations à statut juridique particulier</b>								
1	ATTIARI SICAR	Direct	04/04/1997	26 455 500	100	176 400	0,67%	NC
2	Zone Franche Zarzis	Direct	02/01/2000	5 975 000	100	600 000	10,04%	NC
3	SIM SUD	Direct	31/12/2002	1 000 000	10	245 000	24,50%	ME
4	Société LE GOLF des OASIS	Direct	03/05/2004	5 100 000	100	350 000	6,86%	NC
5	Société CEPENT	Direct	02/01/2006	350 000	10	70 000	20,00%	ME
		Direct	02/04/2008	350 000	10	75 000	21,43%	
							41,43%	
6	Société IKDEM GESTION	Direct	17/03/2006	600 000	5	49 950	8,33%	ME
		Direct	11/09/2008	600 000	5	49 950	8,33%	
		Direct	16/01/2013	600 000	5	50 000	8,33%	
							24,98%	
7	IKDEM - Fonds d'Amorçage	Direct	18/05/2006	1 000 000	100	250 000	25,00%	ME
8	Société SOPISUD	Direct	26/08/2008	6 250 000	10	2 499 950	40,00%	IG
		Direct	03/11/2010	6 250 000	10	1 250 000	20,00%	
							60,00%	
9	Société SOCIK	Direct	03/03/2009	200 000	10	60 000	30,00%	ME
10	Société Pol.i.tech Gabes	Direct	25/05/2010	6 505 106	100	949 000	14,59%	NC
11	Société de CIT MEDENINE	Direct	05/01/2011	3 700 000	100	150 000	4,05%	NC
12	Société complexe Indis et Tech Tozeur	Direct	15/01/2014	1 000 000	100	250 000	25,00%	ME
		Direct	23/09/2014	1 000 000	100	29 900	2,99%	
							27,99%	
13	Société SODIT SICAR	Direct	21/09/2015	8 333 000	10	174 000	2,09%	NC
14	Société de l'environnement de plantation et de jardinage de kébili	Direct	23/02/2016	400 000	100	50 000	12,50%	NC
15	STE DE GESTION ET D'EXP ZFACL BENGUERDANE	Direct		2 000 000	100	200 000	10,00%	NC

IG : Intégration globale  
ME : Mise en équivalence  
NC : Non consolidable

## **1.2. Périmètre et méthode de consolidation :**

### ➤ **Périmètre de consolidation :**

En l'absence d'informations comptables et financières sur la plupart de sociétés, la SODIS SICAR a procédé à la consolidation uniquement de la société SOPISUD dont elle détient une participation directe de 60%.

### ➤ **Méthode de consolidation :**

Les filiales dont SODIS SICAR détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les autres filiales dont SODIS SICAR détient directement ou indirectement au moins 20% et au plus 40% (et dont d'autres associés ou actionnaires détiennent plus de 40%) du capital social sont consolidées par mise en équivalence.

Les opérations internes réciproques entre la société-mère et les sociétés intégrées globalement sont éliminées à 100%.

### **Date de clôture :**

L'exercice social de toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du groupe SODIS SICAR couvre la période allant du 1er janvier au 31 décembre.

### **Principes et méthodes comptables :**

#### **Généralités :**

Les comptes consolidés du groupe SODIS SICAR sont établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment avec le nouveau système comptable des entreprises promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 et les normes comptables NCT 35, NCT 38, et NCT 39, approuvées par arrêté du ministre des Finances du 1er décembre 2003.

#### **Systeme comptable :**

La comptabilité individuelle des différentes sociétés consolidées est tenue sur un outil informatique.

Pour les besoins de la consolidation, un travail en extracomptable a été réalisé et consistant à additionner les états financiers individuels (actifs, capitaux propres et passifs, état de résultat et état de flux de trésorerie) tout en éliminant les opérations et soldes réciproques et faire les ajustements nécessaires afin d'établir les états financiers consolidés du groupe.

#### **Monnaie de présentation :**

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

#### **Principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés**

Les principes comptables utilisés par l'arrêté des comptes individuels des sociétés consolidées sont identiques à ceux utilisés par la société-mère SODIS SICAR. Les différences qui existent n'ont pas d'incidences significatives sur les états financiers consolidés et n'impliquent pas un traitement particulier.

### **Immobilisations incorporelles**

Les logiciels et sites WEB acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat, des droits et taxes supportées et en général, de tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Ce coût d'acquisition inclut le prix d'achat, des droits et taxes supportées et en général et non récupérables et, de tous les frais directement rattachés à l'acquisition. Ce coût d'acquisition inclut la TVA pour les acquisitions de la SODIS SICAR du fait que le pourcentage de déduction de ladite TVA est très faible.

Sont incorporées dans la valeur des immobilisations les dépenses postérieures à la date d'acquisition et qui contribuent à :

- L'augmentation de la durée de vie du bien immobilier
- L'amélioration de ses conditions d'exploitation
- La réduction significative des frais de son exploitation.

Les immobilisations sont amorties linéairement selon les taux suivants :

○ Logiciels	33,33%
○ Matériels de transport :	20%
○ Mobiliers et matériels de bureaux :	10%
○ Agencements, Aménagements et Installations :	10 %
○ Matériels Informatiques :	33%
○ Bâtiments :	5%

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé selon la règle du prorata temporis.

### Immobilisation financière

Étant une société d'investissement à capital risque, la SODIS SICAR procède à la prise de participation dans des sociétés situées notamment dans les zones du sud tunisienne. La participation est matérialisée par une convention de participation avec accord de rétrocession ou avec sortie libre.

Les immobilisations financières sont enregistrées aux coûts d'acquisitions.

Les actions gratuites reçues par la société postérieurement à l'acquisition des immobilisations financières ne sont pas constatées au bilan de la société.

Les provisions sont estimées à la date de clôture de l'exercice, sur la base de la situation financière de la société émettrice et sur la base des impayés en principal. Le complément de provision est enregistré au compte « dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières », les reprises sur provisions sont comptabilisées aux comptes « reprises sur provisions pour dépréciation des éléments financiers ».

Les avances reçues par la société SODIS SICAR sur cession de ses prises de participations sont enregistrées au compte « avances sur cession de participation » au niveau du passif courant.

Dans le cadre du projet de développement du secteur privé –deuxième volet (Tunisie)-Euromed (prêt conditionnel sur capitaux à risque).

Un contrat de financement a été signé en 1977 entre la banque européenne d'investissement « BEI » et la SODIS SICAR ayant pour objet la participation de la SODIS SICAR au programme de financement du secteur financier financé par la commission européenne.

En outre SODIS SICAR a signé en 1999 une convention avec le ministère des Finances portant sur la gestion du fonds «FOPRODI».

### Autres actifs non courants

Sont comptabilisés en frais préliminaires et amortis sur une durée de trois ans les frais et charges engagés avant le démarrage d'exploitation.

Ces frais sont amortis sur une durée de trois années.

### Valeur d'exploitation

Les stocks représentent la valeur des terrains acquis par la SOPISUD et qui sont destinés à être aménagés et cédés par la suite. Ils sont évalués au coût d'acquisition augmenté des frais et charges supportés pour l'aménagement.

### Comptabilisation de l'impôt

Les impôts sont présentés selon la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice, le groupe ne présente pas, de la sorte, des actifs et/ou passifs d'impôt différés.

### NOTE 1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles brutes s'élèvent à 49 981 DT au 31/12/2025.

<u>Désignation</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Immobilisation incorporelles	49 981	49 484
Dotation aux amortissements	-48 038	-47 051
<b>TOTAL</b>	<b>1 943</b>	<b>2 433</b>

## NOTE 2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles brutes s'élèvent à 5 187 553 DT au 31/12/2025 contre 5 186 183 DT au 31/12/2024.

<u>Désignation</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Immobilisation corporelles	5 187 553	5 186 183
Dotation aux amortissements	-2 123 836	-1 920 606
<b>Total</b>	<b>3 063 717</b>	<b>3 265 578</b>

### Acquisitions de l'exercice :

Les investissements s'élèvent à la clôture de l'exercice 2025 à la somme de **1 867 dinars** et concernent les postes suivants :

<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>
Immobilisation corporelles SODIS	950
Immobilisation incorporelles SOPISUD	497
Immobilisation corporelles SOPISUD	420
<b>TOTAL</b>	<b>1 867</b>

Désignations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				V.C.N 31/12/2025
	V. Brutes	Acquisitions	Cessions	V. Brutes	Amort.	Cessions	Dotations	Ammort	
	01/01/2025	2025	2025	31/12/2025	antérieurs	2025	2025	cumm	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>49 484</b>	<b>497</b>	<b>-</b>	<b>49 981</b>	<b>47 051</b>	<b>-</b>	<b>987</b>	<b>48 038</b>	<b>1 943</b>
Logiciels	49 484	497	-	49 981	47 051	-	987	48 038	1 943
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 186 183</b>	<b>1 370</b>	<b>0</b>	<b>5 187 553</b>	<b>1 920 606</b>	<b>0</b>	<b>203 230</b>	<b>2 123 836</b>	<b>3 063 717</b>
TERRAIN	536 800			536 800	0		0	0	536 800
Constructions	4 002 663	0	0	4 002 663	1 315 244	0	179 893	1 495 137	2 507 526
Matériels informatiques	146 087	950	0	147 037	136 751	0	8 731	145 482	1 555
Matériels de transport	189 435	0	0	189 435	171 463	0	10 400	181 863	7 572
Equipements de bureau	108 794	0	0	108 794	108 773	0	21	108 794	0
A.A.I construction	95 267	0	0	95 267	86 811	0	889	87 700	7 568
Install. Amé. Agence. Divers	105 545	420	0	105 965	99 973	0	3 295	103 268	2 697
Petits Outillages	1 592	0	0	1 592	1 592	0	0	1 592	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 235 667</b>	<b>1 867</b>	<b>0</b>	<b>5 237 534</b>	<b>1 967 657</b>	<b>0</b>	<b>204 217</b>	<b>2 171 874</b>	<b>3 065 660</b>

### NOTE 3- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 17 994 992 DT au 31/12/2025 contre 17 946 758 DT au 31/12/2024.

<u>Désignation</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Participations	31 174 406	31 174 456
FINE 21/21	292 882	295 412
Prêts	86 285	97 844
Autres formes de participation	1 688 319	1 688 319
<b>Total immobilisation financières brute</b>	<b>33 241 893</b>	<b>33 256 031</b>
Provisions sur Participation	-15 212 584	-15 274 856
Provision Prêt Personnel	-15 367	-15 367
Autres Provisions	-19 000	-19 000
<b>TOTAL</b>	<b>17 994 942</b>	<b>17 946 758</b>

Au 31/12/2025 les participations sur fonds propres SODIS s'élèvent à 18 888 586 dinars détaillées comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>	<u>Variation</u>	<u>Provisions</u> <u>2024</u>	<u>Provision</u> <u>2025</u>	<u>Reprise</u> <u>sur</u> <u>Provision</u> <u>2025</u>	<u>Cumul</u> <u>Provisions</u> <u>31/12/2025</u>	<u>VCN</u> <u>31/12/2025</u>
Participation sur fonds propres SODIS	15 140 642	15 140 642	0	13 069 628	105 841	138 735	13 036 733	2 103 909
Participation sur fonds propres SODIS en instance de cession sur bourse	952 666	1 006 666	-54 000	666	0	0	666	952 000
Participation CCA	2 795 278	2 795 278	0	2 204 563	0	29 378	2 175 185	620 093
<b>TOTAL</b>	<b>18 888 586</b>	<b>18 942 586</b>	<b>-54 000</b>	<b>15 274 856</b>	<b>105 841</b>	<b>168 113</b>	<b>15 212 584</b>	<b>3 676 002</b>

### NOTE 4-STOCKS

La valeur en stocks représente le coût des biens immobiliers (terrains et constructions) détenus par la SOPISUD et dont elle a l'intention de les vendre, le détail se présente comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Façonnerie orientale zarzis	0	225 530
Terrain ksiksi	147 065	147 065
Gramasud (4-1)	994 914	991 096
PROJET DE LOTISSEMENT ENCOURS (4-2)	5 146 149	4 539 031
<b>Total brute</b>	<b>6 288 128</b>	<b>5 902 721</b>
<b>Provision /dépréciation des stocks</b>	<b>-994 914</b>	<b>-991 096</b>
<b>Total nette</b>	<b>5 293 214</b>	<b>4 911 625</b>

(4-1) Le solde 994 914 DT constaté en « stock GRAMASUD » se présente comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>
Solde 31/12/2024	991 096
Frais judiciaires et autres 2025	3 818
<b>Solde 31/12/2025</b>	<b>994 914</b>

#### 4-2 Détails relatifs au coût du projet de lotissement au 31/12/2025 :

<b>Cout du projet au 31/12/2025</b>		
<b>Désignation</b>		<b>Montant HTVA</b>
<b>Charges directes affectées au projet</b>	Acquisition terrain	4 180 000
	Frais d'enregistrement contrat d'acquisition terrain	250 870
	Honoraire Avocat	30 000
	Frais d'octroi CMT 1/Commission SODIS	55 343
	Frais divers / Acquisition du terrain	3 011
	Inscription des hypothèques CMT 1	586
	Frais d'enregistrement CCA	180
	Frais de publication appel d'offre n°02/2024	3 342
	Frais d'octroi CMT 2	21 890
	Inscription des hypothèques CMT 2	463
	Honoraires architecte	27 625
	Honoraires topographe	8 325
	Frais OTC	7 955
	Travaux de piquetage	627
	Divers frais	127
	Enregistrement convention d'études télécommunications	40
	Conception et installations panneaux publicitaire	4 135
	Intérêt intercalaire CMT1 comptabilisé au 31/12/2024	32 506
	Intérêt intercalaire CMT1	328 799
	Intérêt intercalaire CMT2	51 859
	Frais de tenue de compte bancaire	531
	Jetons de présence / Comités des Marchés	12 500
	Frais de réunions / Comités des Marchés	3 596
	Frais de déplacements	1 097
	Carburant	3 396
	Frais de restauration main d'œuvre	201
<b>Charges indirectes imputées sur le projet (selon des clés de répartition)</b>	<b>117 145</b>	
<b>Coût total du projet au 31/12/2025</b>		<b>5 146 149</b>

#### NOTE 5-CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

La valeur nette de la rubrique client et comptes rattachés au 31/12/2025 totalise 3 406 DT. Elle est ainsi détaillée :

<b>Désignation</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Clients – rétrocessions	15 944	15 944
Clients - prestations de services	10 129	10 129
Clients - produits non facturés	10 829	10 829
Clients – intérêt échus CCA	46 181	46 181
Clients - ordinaires	3 406	4 683
Clients - green fruit impayé	21 979	21 979
Clients - el ksour impayé	433 025	423 358
Clients - dima la source impayé	10 260	33 988
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>551 753</b>	<b>567 091</b>
Provisions / Clients	-502 072	-510 226
Produits Réservés / Clients	-46 275	-46 275
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 406</b>	<b>10 590</b>

## **NOTE 6-AUTRES ACTIFS COURANTS**

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2025 est **1 339 247** DT de contre 1 378 256 DT aux termes de l'exercice 2024. Elle est détaillée comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>2025</u></b>	<b><u>2024</u></b>
Fournisseurs - Débiteurs	54 469	54 469
Personnel et comptes rattachés	60 753	74 049
Etat – Impôts et Taxes	1 169 115	1 034 666
Autres Débiteurs Divers	554 781	530 991
Produits à recevoir	2 245 944	2 376 942
Charges constatées d'avances	2 796	2 317
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>4 087 858</b>	<b>4 073 434</b>
Provisions / autres actifs courants	-2 748 611	-2 695 179
<b>TOTAL NET</b>	<b>1 339 247</b>	<b>1 378 256</b>

## **NOTE 7- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2025 est de 3 330 716 DT contre 3 736 176 DT à la clôture de l'exercice 2024.

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>2025</u></b>	<b><u>2024</u></b>
PLACEMENT EN BOURSE	157 574	150 923
PLACEMENTS BANCAIRES	3 173 142	3 585 254
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 330 716</b>	<b>3 736 176</b>

## **NOTE 8- LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS**

La liquidité et équivalent de liquidité totalisent en brut la somme de 739 943 DT au 31/12/2025 contre 286 105 DT au 31/12/2024.

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>2025</u></b>	<b><u>2024</u></b>
EFFET IMPAYE	2 240	2 240
ATTIJARI BANK / FOND SOCIAL	9 146	4 439
ATTIJARI BANK	1 208	1 351
BH	123 550	9 824
BH FSPME	254	254
STB	27 698	7 077
BNA	723	1 023
BNA CDC	2 520	1 538
BTL	1 357	64
COMPTE COURANT POSTAL	2 851	2 602
CAISSE	1 201	816
BANQUE BNA /MEDENINE SOPISUD	199	1 616
COMPTE STB BANK SOPISUD	899	8 335
CAISSE SOPISUD	415	285
BT SOPISUD	565 681	244 640
<b>Total Brut</b>	<b>739 943</b>	<b>286 105</b>
Provisions	-2 242	-2 242
<b>Total Net</b>	<b>737 701</b>	<b>283 863</b>

## NOTE 9- CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

Le solde des capitaux propres avant affectation au 31/12/2025 est de **7 992 731** DT contre **10 017 978** DT au 31/12/2024.

<u>Capitaux propres</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Capital social	34 895 783	34 895 783
Réserve	258 794	258 794
Autres capitaux propres	2 305 650	2 313 592
Résultat reportés	-27 051 874	-25 882 977
Amortissement différés	-1 900 859	-1 760 058
Intérêts des minoritaires	1 442 726	1 517 542
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>9 950 220</b>	<b>11 342 676</b>
Résultat net du groupe	-1 957 489	-1 324 698
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>7 992 731</b>	<b>10 017 978</b>

## NOTE 10- PASSIFS NON COURANTS

A la date de clôture de l'exercice 2025, les passifs non courants du groupe de la société « SODIS-SICAR » s'élèvent à 16 113 186 DT au 31/12/2025, contre 16 224 507 DT au 31/12/2024.

<u>Désignation</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Fonds BEI	417 000	417 000
Fonds 21/21	295 962	298 492
Fonds FTI	5 951 870	5 977 870
Fonds Gérés	5 479 000	5 519 000
Emprunts*	2 043 333	3 060 000
Provisions pour risque et charge	1 911 988	929 113
Dépôt et cautionnement	14 033	23 033
<b>TOTAL</b>	<b>16 113 186</b>	<b>16 224 507</b>

\* Pour le financement du projet de lotissement immobilier, la banque de Tunisie a accordé à la SOPISUD un accord final en deux CMT :

### CMT-1 pour le financement de l'opération d'acquisition du terrain objet du projet pour un montant de 3.060.000 DT avec les conditions suivantes :

- Remboursable sur 3 ans dont une année de grâce en principal remboursable annuellement.
- Taux d'intérêt accordé est TMM+3% avec une Commission de gestion (CG) de 1% et une Commission d'engagement (CE) annuelle de 1%.
- Commission de remboursement par anticipation gratuite.

### CMT-2 pour le financement de l'opération d'aménagement du terrain objet du projet pour un montant de 1.540.000 DT avec les conditions suivantes :

- Remboursable sur 2,5 ans dont une année de grâce en principal remboursable semestriellement.
- Taux d'intérêt accordé est TMM+3% avec une Commission de gestion (CG) de 1% et une Commission d'engagement (CE) annuelle de 1%.
- Commission de remboursement par anticipation gratuite.

Avec, en couverture :

- Une hypothèque en 1er rang sur le terrain à acquérir de 25035 m<sup>2</sup> objet du TF N°55160 Médenine à la hauteur de deux CMT qui seront accordés.
- Une hypothèque en 1er rang sur le terrain de 9981m<sup>2</sup> sis à la ZI Médenine objet du TF N°43230 Médenine à la hauteur du 1er CMT qui sera accordé.
- De mettre à la disposition de la Banque de Tunisie un engagement signé d'hypothéquer la propriété sise à la ZI route de Tozeur-Kebili à hauteur de deux CMT qui seront accordés dès son immatriculation auprès l'Office National de la Propriété Foncière.

Il est à signaler que :

1. La signature du contrat de premier CMT pour un montant de 3.060.000 dinars a été effectuée le 11 novembre 2024 et enregistré à la recette de finance le 15 novembre 2024.
2. La signature du titre de crédit et le déblocage effectif dans le compte bancaire de la SOPISUD ont eu lieu le 29 novembre 2024.
3. La signature du contrat de prêt du 2ème CMT a été effectué le 18/03/2025 et enregistré à la recette de finance le 19/03/2025.
4. La signature du titre de crédit relatif à la première tranche du 2ème CMT pour un montant de 770.000 DT et le déblocage effectif dans le compte bancaire de la SOPISUD ont eu lieu le 15 Mai 2025.

Entre autres et pour renforcer ses capitaux permanents, la société a sollicité la SODIS SICAR pour un crédit en CCA pour un montant de 500. 000 DT sur 3 ans, remboursable annuellement avec une année de grâce en principal. Ce crédit a été accordé au mois d'octobre 2024.

Ainsi au 31/12/2025, les emprunts de la société présente un solde de 2.043.333 DT après des échéances à moins d'un an.

#### **NOTE 11- FOURNISSEURS ET COMPTE RATTACHES**

La rubrique fournisseurs et comptes rattachés totalisent la somme de 34 546 DT au 31/12/2025 contre une valeur de 59 610 DT au 31/12/2024 soit une variation de 25 064 DT.

#### **NOTE 12- AVANCES RECUES :**

À la date de clôture de l'exercice 2025, les avances sur cession de participations totalisent 4 452 521 DT, contre 4 029 711 DT au 31/12/2024.

<b>Désignation</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>VARIATION</b>
<b>FOND ELWIFACK LEASING</b>	120 000	120 000	0
<b>FOND BEI</b>	62 822	23 000	39 822
<b>FOND FOPRODI</b>	105 000	54 000	51 000
<b>FOND SODIS</b>	2 837 699	2 705 711	131 988
<b>FOND CDC</b>	200 000	40 000	160 000
<b>AVANCE SUR PARTICIPATION EN INSTANCE DE CESSION EN BOURSE</b>	1 127 000	1 087 000	40 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 452 521</b>	<b>4 029 711</b>	<b>422 810</b>

#### **NOTE13- AUTRES PASSIFS COURANTS :**

À la date de clôture de l'exercice 2025, les autres passifs courants totalisent 972 071 DT contre 1 170 959 DT au 31/12/2024.

<b>Désignation</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Avance clients SOPISUD	0	270 000
Fournisseurs	5 942	3 474
Personnels rémunérations	146 741	171 778
Etat – Impôts et Taxes	81 573	288 052
Associés – Dividendes à payer	125 030	125 030
Créditeurs Divers BEI	50 739	46 900
Créditeurs divers	47 468	64 769
Organismes Sociaux	92 539	83 316
Compte d'attente	668	320
Produits constatés d'avance	186 730	117 321
Charges à payer	234 641	0
<b>TOTAL</b>	<b>972 071</b>	<b>1 170 959</b>

#### **NOTE14- LES PRODUITS D'EXPLOITATION :**

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 300 702 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

	<b>2025</b>
<b>A- REVENUE DE TITRE DE PARTICIPATION</b>	<b>392 000</b>
PRODUIT DE PARTICIPATION	146 310
REPRISE SUR PROVISION *	245 690
<b>B- PRODUIT DE PLACEMENT</b>	<b>325 252</b>
DIVIDENDES	3 349
PLUS VALUE LATENTES	2 299
PRODUIT NET SUR CESSION DES ACTIONS	1 911
INTÉRÊTS / PLACEMENTS	297 255
PRODUIT OPCVM	20 438
<b>C- AUTRE PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>186 388</b>
FRAIS D'ÉTUDES	76 300
JETONS DE PRESENCE	39 750
REPRISE SUR PROVISION POUR DEP DE COMPTE CLIENT	70 338
SOPISUD	
<b>D-REVENUS DE LOCATION</b>	<b>397 062</b>

\*Les reprises sur provisions s'élèvent à 245 690 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

<b>* REPRISE SUR PROVISION</b>	<b>245 690</b>
REPRISE SUR PROVISION DE PARTICIPATION	<b>168 113</b>
REPRISE SUR PROVISION POUR DEP/CREANCES	45 891
REPRISE SUR PROVISION POUR IDR ET CONGES	105
REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	31 581

\*\*Les revenus de location et de cession s'élèvent à 397 062 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

REVENUS	2025	2024	Variation	Motif de la variation
Loyer KEBILI	61.394	57.378	4.016	Evolution 7% / an
Loyer MEDENINE ELKSOUR	31.883	35.916	-4.033	Sortie du locateur en octobre 2025 suite à l'exécution d'un jugement.
Loyer MEDENINE CGI	33.785	31.575	2.210	Evolution 7% / an
<b>TOTAL DES LOYERS</b>	<b>127.062</b>	<b>124.869</b>	<b>2.193</b>	
Vente local zarzis n° 01 Smaili	270.000	0	270.000	Vente de la 2ème partie du local industriel situé à Zarzis objet de la promesse de vente à terme signée en 2010. Cette opération a été autorisée par le CA tenu le 16/02/2023
Vente du terrain situé à Zarzis TF n° 50670 Médenine.	0	92.001	-92.001	Ventes effectuées en 2024. Cette opération a été autorisée par le CA tenu le 18/07/2024.
Vente du local industriel situé à Zarzis faisant partie du TF n° 687 Médenine.	0	592.001	-592.001	
<b>TOTAL DES VENTES</b>	<b>270.000</b>	<b>684.002</b>	<b>-414.002</b>	
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>397.062</b>	<b>808.871</b>	<b>-411.809</b>	

#### **NOTE15- CHARGES PERSONNELS**

Les charges de personnel s'élèvent à 1 392 496 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2025</b>
SALAIRES	938 880
CHARGES PATRONALES	195 581
INDEMNITE EXCEPTIONNELLE (SOPISUD)	40 000
SALAIRES ET COMPLEMENTES DE SALAIRES (SOPISUD)	166 204
HONORAIRES PDG (SOPISUD)	20 471
CHARGES SOCIALES LEGALES (SOPISUD)	30 524
PROVISIONS POUR CONGES PAYES	837
<b>TOTAL</b>	<b>1 392 496</b>

## **Note 16 : VARIATION DES STOCKS**

Cette rubrique présente un solde de 225.530 DT qui représente le coût d'acquisition de la partie n°02 du local industriel situé à Zarzis qui a fait l'objet d'un contrat de location-vente en 2010 avec un montant de 270.000 DT HTVA, et suite à l'achèvement du paiement de mensualité depuis l'exercice 2021, le paiement du montant de la TVA (48.600 DT) depuis l'exercice 2022, et suite à la décision du Conseil d'Administration tenue le 16/02/2023 portant autorisation à la Direction Générale pour la signature du contrat de vente définitif, la société a signé ce contrat avec l'acquéreur ce qui nécessite la constatation d'une écriture du reclassement du stock par le compte charge «637 variation du stock » et la constatation de chiffre d'affaire y afférent.

## **NOTE 17- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :**

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 1 489 840 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>2025</u></b>
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	36 752
DOTATION AUX PROVISIONS	1 206 382
DOTATION IMMOBILISATION INCORP SOPISUD	712
DOTATION IMMOBILISATION CORP SOPISUD	84 013
DOTATION IMMOBILISATION CORP REEVALUE SOPISUD	82 741
DOTATION S PROVISION CLIENTS SOPISUD	41 758
DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES LIEES AU PERSONNEL	37 483
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>1 489 840</u></b>

## **NOTE 18- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS :**

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 393 979 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>2025</u></b>
STEG	7 019
SONEDE	2 333
FOURNITURE	3 185
CARBURANT (AVANTAGE EN NATURE)	23 364
CARBURANT (SERVICE)	6 635
TICKETS RESTAURANT	13 541
FRAIS DE COMMUNICATION (AVANTAGE EN NATURE)	800
DIVERS	1 885
arges Locatives & de Copropriété	2 400
REDEVANCES POUR UTILISATION	6 175
ENTRETIEN & RÉPARATION VOITURES	18 030
ENTRETIEN & RÉPARATION DIVERS	3 405
PRIMES D'ASSURANCE	971
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	4 950
COMMISSAIRES AUX COMPTES & AVOCAT	35 735
PUBLICITE & PUBLICATIONS & RELA PUB	3 232
FRAIS CONSEILS ET ASSEMBLÉES	21 003
FRAIS SEMINAIRE ET JOURNEE	5 000
FORMATION	18 356
FRAIS DE DEPLACEMENT	10 933
BILLETTERIE ET AUTRES FRAIS DE DEPLACEMENT	4 007
RÉCEPTION ET RESTAURATION	287
FRAIS PTT & RAPIDE POSTE	296
FRAIS DE TÉLÉCOMUNICATION	5 524
SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS	3 416
SUBVENTIONS & DONS	1 000
JETONS DE PRÉSENCE	63 750
TFP	18 889
FOPROLOS	9 445
TCL	590

DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE ET AUTRE IMPOT ET TAXES	2 463
TAXES VÉHICULES	2 020
PÉNALITES	49
CHARGES COMMUNES SYNDICALES (SOPISUD)	810
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE (SOPISUD)	1 200
ENTRETIENS ET REPARATIONS (SOPISUD)	2 916
PRIMES D'ASSURANCE (SOPISUD)	821
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES (SOPISUD)	12 782
PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES (SOPISUD)	233
DEPLACEMENT MISSIONSET RECEPTIONS (SOPISUD)	1 704
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS (SOPISUD)	2 217
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES (SOPISUD)	1 257
JETONS DE PRESENCE (SOPISUD)	36 875
Pertes sur créances irrécouvrables (SOPISUD)	14 728
IMPOTS ET TAXES (SOPISUD)	662
Contribution CSS (SOPISUD)	400
TFP (SOPISUD)	4 141
FOPROLOS (SOPISUD)	2 070
TCL (SOPISUD)	302
DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE (SOPISUD)	3
FRAIS DE RESTAURATION (SOPISUD)	202
TAXES SUR LES VEHICULES (SOPISUD)	180
ACHAT NON STOCKES MATIERE ET FOURNITURE (SOPISUD)	289
ACHAT DE FOURNITURESS DE BUREAU (SOPISUD)	307
Frais de réunion CA AGO COMITE (SOPISUD)	3 596
SONEDE(SOPISUD)	1 600
CARBURANT (SOPISUD)	300
STEG(SOPISUD)	3 696
<b>TOTAL</b>	<b>393 979</b>

**NOTE 19- CHARGES FINANCIÈRES NETTES :**

Les charges financières nettes s'élèvent à 380 843 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>
INTERET CREDIT BT (SOPISUD)	380 658
PENALITES DE RETARD (SOPISUD)	185
<b>TOTAL</b>	<b>380 843</b>

**NOTE 20- TRANSFERT CHARGES / CHARGES FINANCIÈRES :**

Cette rubrique présente :

- Pour la SODIS SICAR le montant de ristourne TFP accordé pour l'exercice 2025, soit 7 026 DT.
- Pour la SOPISUD :
- Les intérêts courus et les intérêts payés constatés sur les crédits obtenus de la BT pour la période allant des dates de déblocage jusqu'au 31/12/2025 pour un montant total de 435.658 DT.
- Les charges d'exploitation directes affectées sur le projet de lotissement qui totalisent un montant de 21.321 DT.
- Les charges indirectes affectées sur le projet de lotissement via des clés de répartition et qui totalisent un montant de 117.145 DT.

Ces charges sont incorporées dans le cout du projet de lotissement par le biais du compte du produit « 79 transfert des charges ».

**NOTE 21- AUTRES GAINS ORDINAIRES :**

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 9 002 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2025</u>
Autres gains ordinaires	1 598
Autres gains ordinaires (SOPISUD)	7 404
<b>TOTAL</b>	<b>9 002</b>

**NOTE 22- AUTRES PERTES ORDINAIRES :**

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 13 207 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>2025</u></b>
Charges divers ordinaires	-13 173
Pertes nets divers (SOPISUD)	-34
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>-13 207</u></b>

**NOTE 23- PRODUITS DES PLACEMENTS :**

Les produits des placements s'élèvent à 31 472 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>2025</u></b>
Produit /prêt au personnels	453
Produit /placement	30 759
Produit /placement SICAV	260
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>31 472</u></b>

Les engagements hors bilan SODIS : Néant

Les engagements hors bilan SOPISUD : Tableau ci-après :

DESIGNATIONS	BENEFICIAIRES	31/12/2025	31/12/2024
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>			
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données	-		
HB 2 - Crédits documentaires			
HB 3 - Actifs donnés en garantie			
<b>ACTIFS DONNES EN GARANTIE / CMT 1 RECUS DE LA BT POUR UN MONTANT DE 3 060 000 DT REALISE EN 2024</b>			
Terrain ayant le TF n° 55160 Médenine situé à Djerba			
Terrain ayant le TF n° 43230 Médenine situé à Médenine Sud (Main levée obtenu)	Banque de Tunisie	<b>3 060 000</b>	<b>3 060 000</b>
Terrain ayant le TF n° 37609 Kébili situé à Kébili			
<b>ACTIFS DONNES EN GARANTIE EN 2024 ET REALISE EN 2025 / CMT 2 RECUS DE LA BT POUR UN MONTANT DE 1 540 000 DT</b>			
Terrain ayant le TF n° 55160 Médenine situé à Djerba			
Terrain ayant le TF n° 37609 Kébili situé à Kébili	Banque de Tunisie	<b>1 540 000</b>	<b>1 540 000</b>
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>4 600 000</b>	<b>4 600 000</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>			
HB 4 - Engagements de financement donnés	-	0	0
HB 5 - Engagements sur titres		0	0
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>			
HB 6 - Engagements de financement reçus			
Engagement reçus en 2024 de la BT dans son accord de principe final pour le financement de l'opération d'aménagement du terrain objet du projet de lotissement via une CMT 2 pour un montant de 1 540 000 DT		<b>1 540 000</b>	<b>1 540 000</b>
HB 7 - Garanties reçues		0	0
HB 8 - Autres engagements reçus		0	0
Engagement reçus en 2024 de la BT dans son accord de principe final pour la délivrance d'une mainlevée sur la propriété objet du TF n° 43230 Médenine dès présentation d'un TF individuel mentionnant les hypothèques dument inscrites pour 4 600 000 DT réalisé en 2025 (main levée reçue en 2025 sur TF 37609 kébili)			
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>1 540 000</b>	<b>1 540 000</b>

## **Annexes**

**ANNEXE 1 : ÉTAT CONTRAT D'ACHAT TERRAIN ZARZIS\***

<b>N°</b>	<b>DATE D'ACHAT</b>	<b>PERMISSION</b>	<b>SUPERFICIE M<sup>2</sup></b>
2	10/09/1968	26046	1275
4	18/09/1968	26107	2686
5	26/10/1968	26219	1237
6	20/07/1969	25873	1107
8	11/02/1969	26019	1493
9	14/09/1968	26057	1975
10	17/07/1968	25862	3600
14	02/09/1968	26015	1890
15	02/09/1968	154	2230
16	28/08/1968	26001	1413
17	11/03/1969	159	1156
18	28/02/1968	158	1156
19	04/03/1969	167	5616
20	28/02/1969	155	5922
21	28/02/1968	157	3275
22	28/02/1969	156	1755
24	28/02/1969	173	4623
25	28/04/1969	329	3200
26	11/07/1969	595	240
28	09/05/1969	390	2430
29	09/05/1969	392	1910
32	09/05/1969	386	-
33	09/05/1969	392	-
35	14/06/1969	594	2942

\*La situation financière de ces terrains est en cours d'examen par le Comité de Suivi de Patrimoine de la SODIS SICAR.

## **RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**Messieurs les Actionnaires,**

### **Rapport sur les états financiers consolidés**

#### **Opinion avec réserves**

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe **de la société de développement et d'investissement du sud « SODIS –SICAR »** qui comprennent le bilan consolidé au 31 Décembre 2025, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir un total du bilan consolidé de **31 764 885 TND** au 31 Décembre 2025, un déficit consolidé de l'exercice clos à cette date de **1 957 489 TND**, des capitaux propres consolidés avant affectation du résultat de l'exercice de **7 992 731 TND** au 31 Décembre 2025 et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de **965 492 TND** pour l'exercice clos à cette date.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des problèmes décrits dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi sa performance et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément, aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **Fondement de l'Opinion avec réserves**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur des états financiers consolidés* » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec les réserves suivantes :

- a)** Le périmètre de consolidation comporte plusieurs sociétés qui doivent être consolidées soit par la méthode de l'intégration globale soit par la méthode de la mise en équivalence.  
Les participations avec des contrats de portage (engagement de rachat) ne sont pas comprises dans les périmètres de consolidations.

En l'absence d'informations comptables et financières sur la plupart des sociétés, la SODIS SICAR a procédé à la consolidation, uniquement de la société SOPISUD SA dont elle détient une participation directe de 60%.

Nous ne nous sommes pas en mesure de déterminer l'impact, de l'absence d'informations comptables et financières des autres sociétés du groupe, sur les comptes consolidés.

- b)** Nous ne disposons pas d'éléments probants permettant de s'assurer que les ratios réglementaires applicables aux sociétés d'investissements à capital risque sont respectés par la SODIS SICAR SA au 31/12/2025.

- c)** Les immobilisations de la « SODIS » comprennent le prix d'acquisition de deux bureaux situés au 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> étage de l'immeuble construit par la SIM SUD, pour un montant de 419 566 DT, ainsi que trois places de parking acquises pour 26 550 DT. Toutefois, la SODIS n'a pas encore obtenu de mainlevée relative à l'hypothèque grevant ces locaux.

À la date de notre rapport, nous n'avons pas obtenu suffisamment d'informations sur le sort définitif de l'action judiciaire concernant ces actifs.

- d) Les Immobilisations de la société « SOPISUD SA » comporte le prix d'acquisition d'un bureau (siège social) situé au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble construit par la SIM SUD, soit 155 214 DT. Toutefois, la « SOPISUD SA » n'a pas encore obtenu une main levée relative à l'hypothèque grevant cet immeuble.
- e) Les provisions pour litiges et les charges à payer de la « SOPISUD SA » sont minorées d'un montant de l'ordre de 342 000 Dinars.

### Paragraphes d'observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les éléments suivants :

- f) Les fonds propres de la SODIS SICAR SA sont devenus en deçà de la moitié du capital social. A cet effet, et en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration en date du 17 Septembre 2025 a convoqué une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le 14 novembre 2025, qui a décidé la continuité de l'activité de la société SODIS SICAR SA.  
Par ailleurs, le Conseil d'Administration a été convoqué pour le 16/02/2026 afin d'examiner et d'approuver un plan de redressement.
- g) L'annexe relative à « l'état des contrats d'achat terrain de Zarzis » qui comporte plusieurs lots de terrains non pris en compte au niveau des actifs de la société et dont la situation juridique demeure en cours de vérification par le Comité de Suivi du Patrimoine de la SODIS SICAR (une actualisation a été réalisée en 2025).
- h) **Projet Aghir - Djerba :** La société SOPISUD SA a acquis en 2024, un terrain destiné à la réalisation d'un projet de lotissement immobilier et a procédé à la capitalisation des charges directes & indirectes détaillées au niveau de la note « stock ».
- i) **Litige avec les salariés :** En date du 08/07/2025, la société SOPISUD SA a reçu une lettre de démission, dûment signée et légalisée, émanant de l'un de ses employés. Ladite lettre comporte une déclaration par laquelle l'intéressé atteste avoir perçu l'intégralité de ses droits et rémunérations antérieurs et renonce expressément à toute réclamation relative à l'affaire prud'homale introduite sous le n° 17114.

Il est à noter qu'un procès-verbal a été établi à cet effet en présence de deux huissiers de justice.

Par ailleurs, la société SOPISUD SA a comptabilisé parmi les charges de l'exercice une indemnité exceptionnelle brute de 40 000 DT au titre de l'exercice 2025, enregistrée en charges. Cette indemnité a été soumise à la retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu ainsi qu'aux cotisations sociales, calculées sur une base équivalente à trois mois.

- j) **Affaire Gramasud :** Au cours de l'exercice 2025, la société SOPISUD SA a obtenu deux jugements du tribunal immobilier en faveur de la SOPISUD, portant sur l'enregistrement de l'intégralité des biens immobiliers concernés.

- Jugement n° 22607 du 11/06/2025 : portant sur l'enregistrement de la totalité des 18 209 parts correspondant aux lots n° 1 et n° 3. À l'issue de l'achèvement des procédures, la société a obtenu le titre foncier n° 80211 Médenine au nom de la SOPISUD, lequel ne comporte aucune inscription hypothécaire.

- Jugement n° 306 du 24/01/2024 : portant sur l'enregistrement de l'acte de cession relatif au titre foncier n° 65366 Médenine, transféré de la société GRAMASUD au profit de la société SOPISUD, pour une superficie de 6 040 parts. Ce jugement a été exécuté en 2026 auprès de la Conservation de la Propriété Foncière (CPF), le titre foncier individuel a été établi et ne comporte aucune inscription hypothécaire.

Par ailleurs, il convient de noter qu'un rapport d'expertise a été établi par M. Amor Atig, expert judiciaire désigné par le tribunal, en date du 15/01/2019. Ce rapport porte sur l'évaluation de l'ensemble des biens objet des jugements susmentionnés et fait ressortir une valeur globale de 1 141 214 DT.

À ce titre, le stock « GRAMASUD » s'élève, au 31/12/2025, à 994 914 DT et, est totalement provisionné.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

## **Rapport d'activité du groupe**

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société-mère « SODIS-SICAR ». Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Cependant, en application des dispositions de l'Article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés**

Le conseil d'administration de la société-mère « SODIS-SICAR » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe «SODIS-SICAR» à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de cette continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe «SODIS-SICAR» ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

## **Responsabilités de l'auditeur pour des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit et notamment :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Dans ce cadre, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de conception et de mise en

place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au conseil d'administration de la société mère « **SODIS-SICAR** ». Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures affectant le système de contrôle interne du groupe. ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du groupe, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière

#### ***Efficacité du système de contrôle interne du groupe***

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère « **SODIS-SICAR** ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne en matière de consolidation des sociétés du groupe.

**Tunis, le 17/06/2025**

**Le Commissaire aux Comptes**

**Cabinet ORGA AUDIT**

**Monoom BEN AHMED**